

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2007-11-6

**Date de Convocation :**  
2 novembre 2007

**Nombre de délégués : 30**  
Présents : 26  
Absents : 4  
Votants : 26

**Objet : Convention  
INRAP**

L'an **deux mil sept**, le 12 novembre à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

**Etaient présents :**

N. Liévens ; G. Bolac ; P. Leromain ; D. Mélou ; E. Lefèbvre ; D. Costa ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Pautrat ; C. Renaux ; B. Perrot ; G. Fournier ; B. Letellier ; J-C. Goyer ; G-R. Legeay ; E. Gambuto ; D. Chéron ; C. Matelet ; J-C Lavigne ; Y. Relier ; G. Maufrais ; P. Dumas ; T. François ; C. Deseyne ; D. Baubion

**Etaient absents excusés :** C. de Vimal ; J. Segui ; J. Techer

**Etaient absents non suppléés :** C. de Vimal ; J. Segui ; J. Techer ; M. Maisons

**Pouvoirs :** Néant

Vu l'arrêté n°04/521 du Préfet de Région Centre du 12 août 2004, relatif à la prescription d'un diagnostic anticipé sur le périmètre d'aménagement du Parc d'activité Actipôle 12

Vu l'arrêté n°07/043 du Préfet de Région Centre du 17 août 2007 réduisant le périmètre de prescription du diagnostic anticipé

Considérant que le dernier arrêté visé, concerne une surface de terrain actuellement sous promesses de vente, soit les parcelles cadastrées ZH 3, 4, 5, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 28 et également 17, 18 pour partie, qui correspond à une surface totale de 20 ha 67 a 70 ca

Considérant le projet de convention établi par l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP) ci annexé

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil communautaire

**Autorise** le Président à signer la convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive avec l'INRAP ci-annexée

Le Président,

Certifié exécutoire  
Reçu en Sous Préfecture le :  
Publié ou Notifié le :